

Le livre de Michée

Chapitre 3

Quand la tête est malade...

Dans ce chapitre, Michée devient plus explicite et nomme les profiteurs et les exploiters. Il les interpelle, les accuse sans mâcher ses mots et annonce le verdict de Dieu sur leurs agissements. La conclusion décrit où mèneront, en toute logique spirituelle, les agissements de ceux que le prophète dénonce.

Plusieurs « catégories sociales » sont visées. S'il serait excessif de parler de complot, il y a sans aucun doute une **complicité** coupable entre différents groupes.

[Quels sont ces différents groupes que Michée a dans le collimateur ?]

- Il y a les *chefs* et *princes* (on peut aussi traduire par *magistrats* ou *juges*), ceux qui détiennent le pouvoir judiciaire (vv. 1, 9, 11a).

- Il y a les *prophètes* (vv. 5, 11), aussi désignés comme *voyants* et *devins* (v. 7), ceux qui étaient chargés d'annoncer la pensée du Seigneur.

- Il y a les *sacrificateurs* (ou *prêtres*) dont une des fonctions était l'enseignement de la Loi.

Dans ce catalogue, il y a un absent « de marque » : le roi. À aucun moment Michée ne s'en prendra à celui qui occupe le « trône de David ». Mais tous les autres dirigeants « en prendront pour leur grade ». La répartition des pouvoirs entre magistrats, prophètes et sacrificateurs aurait dû être un garde-fou contre les dérives. Michée souligne une situation grave où les trois catégories de responsables sont gangrénées par la cupidité.

Des responsables indignes

Aux chefs et aux princes, Michée demande : *N'est-ce pas à vous de connaître le droit ?* (Réponse : bien sûr que si !) Le constat est sévère : *Vous haïssez le bien et vous aimez le mal. C'est le monde à l'envers...* Puis il enchaîne avec une métaphore grotesque qui décrit leurs agissements comme une vraie boucherie ! La conséquence pour ces personnes sera le silence de Dieu (sans doute lorsque l'invasion mettra en péril leurs privilèges).

Aux prophètes indignes, Michée dit : *Ainsi parle l'Éternel...* C'est probablement une formule dont ils abusaient pour donner à leurs propres paroles une autorité qu'elles ne méritaient pas. Par dérision, Michée parle de *divinations* et de *devins* (les termes sont généralement négatifs : Dt 18.10, 14 ; 1 S 15.23). Le problème avec ces prophètes, c'est que « ce qui sort de leur bouche dépend de ce qui y entre¹ » ! « L'argent parlait apparemment plus fort que Dieu.² » Face à ces abus, Michée se lève pour laisser parler le Seigneur. Il n'est pas motivé par l'appât du gain, mais poussé par l'Esprit de l'Éternel. Et l'Esprit lui donne le courage de dire la vérité, même quand elle n'est pas agréable à entendre.

Les sacrificateurs ne reçoivent pas d'oracle dédié, mais sont accusés, dans le résumé des vv. 9-11, de la même cupidité que les autres responsables.

Responsabilité et rémunération

La Loi prévoyait bien que les sacrificateurs et les lévites soient nourris. Les serviteurs de Dieu recevaient une rémunération. Quel est donc le problème ici ?

Michée dénonce une mauvaise relation à l'argent, la cupidité qui fait qu'on accepte des pots-de-vin, l'« argent-roi ». Comme Jésus lui-même l'a souligné, on ne peut pas servir Dieu et l'argent.

1 Schibler, p. 80

2 Mays, cité par Schibler, p.81

Tout ce qui touche à l'argent est épineux et délicat à manier. Dès les premiers temps de l'Église, des difficultés sont apparues. On pense à l'hypocrisie d'Ananias et Saphira... Puis l'apôtre Paul doit dénoncer dans une lettre à Timothée ceux qui *considèrent la piété comme une source de gain*³. Si l'enrichissement personnel ne peut être une motivation pour servir Dieu, l'argent ne doit pas non plus être utilisé comme moyen de pression : « On ne te paie pas pour nous dire des choses désagréables ! »

Non à la foi superstitieuse

Dans sa conclusion, Michée met le doigt sur un problème grave. Malgré leur cœur corrompu, les responsables de Juda disaient : *L'Éternel n'est-il pas au milieu de nous ? Le malheur ne nous atteindra pas*. Où mettait-il leur confiance ? [Réfléchir à ce qui est annoncé au v. 12.]

Malgré un beau discours, la confiance de ces personnes n'était pas en l'Éternel lui-même, mais en la présence du Temple de l'Éternel à Jérusalem. Pour eux, Dieu ne pouvait pas laisser détruire son temple. Jérusalem était donc hors d'atteinte. C'est une attitude superstitieuse qui fait du Temple un talisman. C'est comme si on disait : « Puisque je vais au culte tous les dimanches (ou je lis ma Bible tous les jours), je peux faire comme je veux. » Si notre vie n'est pas conforme à ce que Dieu demande, il se réserve le droit d'intervenir pour nous « remonter les bretelles ».

La désobéissance de Juda a effectivement mené à la destruction de Jérusalem et de son temple, mais pas à l'époque de Michée ! Il y a eu repentance et le jugement annoncé n'est pas tombé. La chute de Jérusalem a été repoussée d'une centaine d'années. Lorsque le Seigneur dénonce les dérives de son peuple, c'est toujours pour inciter à la repentance, à un changement d'attitude et de comportement. Dans sa bonté, il est toujours prêt à accorder un sursis (Joël 2.13).